



Pension alimentaire pour un enfant

Par **Nominoe**, le **23/11/2008** à **19:42**

Mon Ex-conjoint après décision de justice doit me donner pour notre fils une pension alimentaire. Hors celui-ci refuse de le faire par virement et du coup me la donne toujours en retard en général 15 jours à 3 semaines voir plus après la date du 4 de chaque mois. Il attend toujours pour me la donner car cela m'oblige à lui la réclamer et lui permet de m'insulter. Cela fait 6 ans que ça dure, je n'ai jamais fait réévaluer la pension alimentaire pour éviter d'autre conflit. Ma question est la suivante comment puis-je l'obliger à la payer en temps et en heures et ou dois-je m'adresser pour faire réévaluer la pension car aujourd'hui mon fils est en 6 ème dans le privé cela a un coup important et de plus mon ex-conjoint ne prend jamais mon fils 1 wend sur 2 et jamis la moitié des vacances tout au plus 5 jours consécutifs l'été.

Merci de me répondre rapidement afin que si il existe une réponse à mon problème je puisse faire les démarches nécessaires.

Par **Marion2**, le **23/11/2008** à **20:04**

Bonsoir,
Vous contactez un huissier (avec votre jugement) et vous demandez une saisie sur salaire, ainsi qu'une indexation de la pension. Les frais d'huissier ne seront pas à votre charge.
Cordialement